

Anne-Marie Braud

De l'assise de l'École aux assises¹

Du 3 juin 2006 au 3 juin 2007 : trajet des assises

Les assises sont une scansion dans l'histoire de l'EPSF.

Lors de l'assemblée générale du 20 juin 2005, Charles Nawawi rappelait que l'École n'est pas école une fois pour toutes, rien ne garantit que la structure associative définie lors de sa création, aussi pertinente soit-elle, rien ne garantit que cette structure fonde à jamais « de l'école² ».

C'est un travail et une réflexion qui sont toujours à reprendre, à raviver à partir de notre expérience et de notre fonctionnement.

En prenant, entre autres, *le bord de la garantie*, en la posant comme un problème déterminant et actuel pour la psychanalyse, cette question l'a guidé dans les soirées qu'il avait organisées avec les membres de l'école et l'a amené à *proposer des assises de l'École*.

La forme de ces assises était à trouver. Charles m'a demandé de soutenir ces assises et d'en prendre la responsabilité. Pourquoi ? Il lui apparaissait que je me situais dans un certain moment de l'histoire de l'École. Lors de mon arrivée, en effet l'École se posait la question de l'ouverture du dispositif de la passe à d'autres associations, un groupe de réflexion que j'ai rejoint après ma passe était au travail.

Ayant démissionné de l'École lacanienne de psychanalyse avec d'autres, je retrouve certains de ces collègues à La lettre lacanienne, mais c'est le montage du dispositif de passe qui a été décisif pour moi dans mon adresse à l'EPSF, montage qui prend en compte à la fois la nécessité d'une articulation et d'un écart entre associatif et analytique pour le dire rapidement. (Cette question sera abordée à la rentrée de septembre.) Je suis donc entrée à l'École par la passe et non par le dispositif du cardo. Avec l'expérience commune mise en place l'année suivante, un analyste de l'École nommé dans le dispositif a le choix de s'inscrire dans l'une des deux associations, sans passer par le cardo.

Je voudrais préciser un autre point qui m'a permis d'orienter et de tenir les assises d'une certaine façon et m'a entraînée dans un travail de recherche concernant *l'histoire de l'école et la mise en place de son fonctionnement*. Je n'ai jamais été engagée du côté de l'EFP et de l'ECF, il m'a donc fallu découvrir des parcours institutionnels et déchiffrer les conséquences de la dissolution à

¹ Réécriture d'un texte présenté à l'assemblée générale de l'EPSF le 3 juin 2007.

² Se reporter à l'Annexe 1, Assemblée générale 2005.

l'EFP, des crises à l'ECF à partir de témoignages et de lectures de travaux pertinents produits par des membres de l'École et par d'autres dans « l'essaim » des associations lacaniennes et leurs différentes revues. Ces bases de travail ont été enseignantes pour « penser à la forme » de ces assises.

Mon « oui » aux assises était pris dans ce *tissage* et le signifiant « assises » n'était pas sans incidence, il ne prenait pas le bord juridique qu'il peut évoquer dans un premier instant, je l'ai abordé dans un premier temps par une de ses définitions, étymologique et historique : « rangée horizontale de pierres qui dans une construction repose soit sur le sol, soit sur une rangée inférieure... fondement, base solide ». Cette étymologie m'est revenue en retravaillant ce texte à partir d'une discussion avec Roland Meyer le jour de l'AG : qu'en était-il de cette *rangée inférieure* ? L'expérience a prouvé que *l'assise* qui soutient l'École depuis sa formation en mai 1994 permet que soit maintenue sur la brèche la question de la transmission. Aujourd'hui, nous devons tenter d'en extraire du savoir et cerner les traits structuraux et nécessaires qui sont en jeu. J'observe sur cette lancée que ce *signifiant assises* opère : chacun se réinterroge sur le *point d'inscription par lequel il est venu et qui le tient* dans l'École. « La vérité pour tous dépend de la rigueur de chacun ».

À partir de ces bases, s'y mettre à plusieurs devenait nécessaire, un groupe de travail se réunit de façon régulière pour construire et soutenir ces assises, je remercie Jeanne Drevet, Jean François, Brigitte Lemérier, Charles Nawawi.

Trois grands axes de travail, à partir de nos rencontres, se sont dégagés pour déchiffrer dans l'École depuis sa création en mai 1994, ce que son invention, son fonctionnement nous enseignent.

Ces axes sont les suivants :

- les formations d'école (accueil, cardo, dispositif de passe, enseignement, cartels, groupes de travail) ;
- actualité de la psychanalyse en extension (ouverture aux autres associations, interrogation sur la place de la psychanalyse dans les institutions, positionnement autour du collectif) ;
- construction et fonctionnement de l'École (l'associatif et l'analytique, leur dissociation et leur articulation).

Je précise que la préparation de chaque séance a fait débat et questionnement lors de rencontres avec des collègues qui ont bien voulu s'impliquer, intéressés par le thème ou sollicités, selon des modalités différentes.

Je remercie les preneurs de notes qui ont accepté de remplir cette tâche lors de chaque séance des assises.

Voici les thèmes qui ont pu se déplier durant l'année 2006 jusqu'à ce jour, lors de quatre séances des assises.

Séance du 23 septembre 2006

Après l'introduction d'Annie Tardits, présidente de l'École « Pour ouvrir les assises », cette séance a été consacrée à une réflexion autour de l'accueil et de l'entrée à l'École par l'instance du cardo.

Elle a été préparée plus particulièrement, comme l'a précisé Monique Delafont, avec le groupe de travail qui à Nîmes met en chantier ces questions à partir de la lecture de textes, et des témoignages d'expériences différentes dans le dispositif du cardo.

Des rencontres avec des nouveaux membres mais aussi avec des plus anciennement inscrits ont mis à jour que, traiter une demande d'entrée nécessite — sur ce chemin de la rencontre avec une personne du cardo jusqu'à l'acte d'inscription par écrit au président — attention, discrétion, rigueur et accueil. Il apparaît dans l'après-coup, que la formalisation de la demande d'inscription par écrit adressée au président fait acte et n'est pas sans rapport avec l'acte d'inscription dans un premier annuaire par chaque membre de « Dimensions freudiennes », qui souhaitait s'engager sur certains principes posés pour donner une *assise* à la *formation d'une école*, école posée comme une nécessité pour la psychanalyse. Ceci a sans doute eu une incidence sur la conception de la procédure d'admission, celle du cardo, à l'EPSF.

Inscription dans l'annuaire dont nous avons redébatu, puisque dans son courrier à l'adresse du président le nouveau membre indique *comment* il souhaite figurer dans l'annuaire. L'inscription comme analyste est à lire comme déclaration d'une pratique et non comme titre dans l'École. Ces débats se sont posés d'emblée dans les réunions préparatoires à l'ouverture de l'École. Il est possible de se reporter aux comptes-rendus (mai 1994).

Dans leurs exposés respectifs, Laurence Brisbarre et Véronique Chalançon ont amené un questionnement à partir de leur acte d'inscription à l'École, en insistant sur *ce pas* et sur la dimension de *mise au travail* dans un collectif à partir d'un style d'école repéré dans les interventions ou les échanges.

À partir de son expérience, Danielle Bagarry a interrogé la difficulté comme membre du cardo d'accueillir les nouveaux candidats et de soutenir un enseignement dans le même temps. Elle a déplié les modalités choisies pour l'enseignement du cardo à Paris, qu'elle a soutenu avec Marie-Christine Nordez.

Avec Lynda Bitan et Frédérique Ghozlan, les débats ont porté sur l'articulation des différentes étapes dans la décision du cardo et plus particulièrement sur celle du moment d'articulation avec le président.

La fonction du cardo suppose de tenir deux bords : d'une part il a la charge d'entendre les demandes d'entrée à l'École, et de répondre à des demandes d'information sur l'École, sur la formation et sur l'enseignement, d'autre part, il est responsable d'un enseignement. Ces attributions du cardo ont été mises en débat par les membres de la région Aix-Marseille. Pas de

conclusion à ce propos, mais des expériences différentes dans certains cas, l'enseignement du cardo contribue à l'accueil de nouveaux membres, fait connaître l'École, favorise la constitution de cartels ou de groupes de travail.

Faut-il le nommer enseignement du cardo, ou plutôt enseignement de l'École organisé par le cardo ?

Ces questions restent au travail, elles se sont inscrites dans la suite d'une réunion interne le 27 novembre 2005, au cours de laquelle Annie Tardits avait présenté un exposé sur l'entrée à l'École par le cardo³.

Un dernier point a aussi été soulevé et reste à questionner : la transmission d'un cardo à un autre.

Séance du samedi 2 décembre 2006

Cette séance a été consacrée aux questions qui concernent la psychanalyse et son enseignement, l'École et son enseignement⁴ :

Trois axes de travail se sont ouverts, à partir des rencontres préparatoires et de quelques repères bibliographiques transmis dans le courrier.

Dans les plaquettes qui présentent les activités de l'École depuis 1995, des variations du pluriel au singulier s'observent autour du terme « enseignement ». La rédaction de la plaquette cette année a interrogé ce singulier, Annie Tardits nous a fait partager ses questions sur « L'École et son enseignement », vous trouvez ce texte dans les *Carnets* n° 62. Ce fil continue à se dérouler, il a été repris lors des dernières assises par le bord de la *psychanalyse en extension* et le lendemain lors d'une réunion interne, à partir du nouage dans l'institution des trois bords du savoir « référentiel, textuel, conceptuel » tels que les présente Annie Tardits. Ce point est à déplier pas sans la prise en compte de la place de la clinique psychanalytique dans nos activités d'école.

Dora Yankelevich a présenté un travail de réflexion autour du *cartel*, l'a situé dans une politique d'école. Dans le prolongement des débats sur le cardo, elle a relevé que dans les demandes de formation, les cartels offrent une voie pour découvrir l'École ou y inscrire un travail ce qui n'est pas réservé uniquement aux membres de l'École. Elle a pris appui sur le débat des Journées des cartels à l'EFPP⁵, et nous avons à cette occasion distribué une publication interne afin que ces débats soient accessibles à tous.

³ Annie Tardits, « L'entrée à l'École par le cardo », *Carnets* n° 63.

⁴ Pour cette séance, je remercie particulièrement Françoise Delbos pour sa prise de notes et son compte-rendu : nous réfléchissons à la forme permettant de vous transmettre ces débats.

⁵ Bulletin intérieur de l'École freudienne de Paris, n° 18, avril 1976.

La place et la fonction du « portant des cartels » de La lettre lacanienne a aussi été évoquée, dans la mesure où plusieurs cartels sont composés de membres de ces deux associations.

En ce qui concerne *les publications*, le groupe de travail des assises a fait le choix de s'arrêter sur *les Carnets*.

Il serait intéressant de s'attarder sur la question des publications et de revenir sur la collection de l'École, ces points étant des enjeux importants et délicats pour une école, mais aussi une des approches de la psychanalyse en extension qui présentifie les travaux de recherches de l'École dans une dimension d'échanges et d'ouverture avec d'autres.

Françoise Samson nous a retracé « l'histoire des *Carnets* » en reprenant avec précision quatre points : la forme, le contenu, la politique éditoriale, la formation.

Ghislaine Capogna-Bardet a particulièrement insisté sur l'écart entre l'intervention orale adressée à un public et le temps de la publication, elle a insisté aussi sur la responsabilité qui engage chacun des lecteurs du comité de rédaction. À partir de leurs expériences respectives, elles apparentent la séance de lecture et le travail d'échange entre les membres de ce comité de lecture à un travail de « cartel » et relèvent le caractère formateur de ce passage possible pour tout membre à la fabrication des *Carnets*.

Séance du 4 février 2007

La passe à l'école

Cette séance a été complexe à reprendre pour vous en transmettre quelque chose.

Tout d'abord un petit groupe s'est mis au travail, composé d'AE et de membres intéressés à la question. Il a mené un travail d'échanges et de réflexion pendant plusieurs rencontres sur la place de la passe dans les associations ou écoles qui ont repris, après la *Proposition*, un dispositif de passe avec nomination. Cette question a ouvert un champ très large de réflexions, nous a entraînés sur les enjeux que produit la reprise d'un dispositif de passe avec nomination, enjeux qui peuvent conduire à l'invention de certaines modalités de fonctionnement dans le collectif. D'ailleurs un travail autour des dispositifs de passe — avec ou sans nomination — sera proposé lors des journées d'octobre sur la passe, journées initiées par les présidents de l'EPSF et de La Lettre lacanienne, à l'occasion des 40 ans de la *Proposition*.

Il y a donc eu nécessité dans ce petit groupe de redéplier certains moments, celui de la dissolution de l'EFP, ceux des crises à l'ECF, afin de

repérer dans le cadre de l'École ce qui a pu être repris ou au contraire écarté de ces expériences précédentes. Ces débats ouvrent actuellement la question de l'analyste de l'École, parfois transformé en « analyste d'École ou encore en AE d'École. » Quels effets de subversion l'analyste de l'École produit-il dans l'école et quelle place lui propose-t-elle? Quelles responsabilités lui offre-t-elle? Ces points sont complexes et font parfois divergence s'ils ne sont pas dépliés et soutenus théoriquement à partir *d'un point de vue* sur la nomination. Jean François a proposé d'ouvrir cette question dans son exposé, elle sera remise en chantier en septembre.

Qu'à l'EPSF, l'AE nommé par le dispositif ne soit pas seulement AE de cette école a permis l'ouverture du dispositif à une autre école. Pour ma part, j'ai déplié ce dispositif dans un travail à l'intention des nouveaux membres, mais il importe toujours de réinterroger le fonctionnement du dispositif, la place du collègue, sa constitution, sa charge et le travail de doctrine et d'enseignement qui est le sien. La clinique de la passe nous tient en éveil sur ces questions. Nous voilà donc confrontés à la question que j'ai tenté de formuler dans les derniers *Carnets*, « Ça passe, par où ça passe ?⁶ ».

La procédure de la passe, dans sa structure en chicane sur le modèle du trait d'esprit, permet d'éclairer ce qu'il en est du désir du psychanalyste, que ni la cure ni le contrôle ne peuvent élaborer.

Il nous importe maintenant, après plusieurs années d'expérience de déplier les enjeux de cette extension à une autre école, voire à une troisième association. Nous sommes dans un temps possible de lecture et de réflexion des apports d'une telle expérience mais aussi des incidences sur notre propre fonctionnement qui éclairent des points que nous ne pouvions pas prendre en compte au démarrage. Il fallait sans doute que les différences soient tenues pour « négligeables » au moment du démarrage, comme l'a dit Brigitte Lemérier dans son article : « Quelques réflexions autour du dispositif commun⁷ ».

Ce dispositif à la fois commun mais réglé par deux textes différents met chaque association au travail sur la piste d'un nouage singulier entre les deux associations. Ce nouage remet à la question le déchiffrement des dimensions qui, pour chacune d'elle, font enjeux d'école. Ne permet-il pas aussi une relecture de la fonction et de la place du collègue pour l'EPSF ?

Dans son travail pour cette séance des assises, Charles Nawawi est reparti de ces formulations souvent énoncées à l'École : « y a pas que la passe » (bien sûr, il y a aussi tout ce que nous avons abordé dans les séances précédentes) et « Y a que la passe ». Reprendre ce « y a que la passe », est le

⁶ Cf. *Carnets* n° 63.

⁷ Cf. *Carnets* n° 58-59.

seul moyen, je le cite, « pour nommer ce réel qui déplace la question de la compétence de l'analyste sur celle *du désir du psychanalyste*, dont l'élaboration ne peut-être que collective » ; ce point sera à développer dans nos prochaines séances. Dans la visée d'une école, Lacan en 1967 proposait d'élaborer « [...] cette ombre épaisse à recouvrir ce raccord où le psychanalysant passe au psychanalyste, voilà ce que notre école peut s'employer à dissiper ». Une autre dimension est là aussi présente dans ce « y a que la passe », celle de *la subversion* que la procédure est censée permettre. Je reprends, comme Charles Nawawi, les termes de Jean Clavreul, pour qui la procédure était censée permettre : « de désengluier ce qui se passe dans les sociétés psychanalytiques concernant la formation des analystes et de rebondir sur tous les modes de l'enseignement, sur les séminaires, sur les contrôles et avant tout sur l'analyse didactique⁸ ».

Sans doute ce « y a pas que la passe » / « y a que la passe », nous maintient-il dans une certaine vigilance à propos de ce que l'on attend de la passe.

Certes, il y a beaucoup à attendre de la passe... mais pas uniquement un mode d'organiser le groupe des psychanalystes. Faire fonctionner la passe, offrir le recours du dispositif comme possible, c'est maintenir ouverte pour chacun, pour tous, la question de la terminaison dans l'analyse. À partir de quel point de clôture le nouvel analyste va-t-il réinventer ? Ces questions sont ouvertes par Jean Guy-Godin, dans « Éclats de savoir⁹ ». Dès les premiers débats concernant le fait qu'une école advienne, Daniel Bartoli précisait que l'urgence, la nécessité de la fondation... qu'une école advienne : « c'est le traitement de la fin de la cure ».

Séance du 19 mai 2007

Dans les travaux présentés à partir de *la psychanalyse en extension* différentes questions ont été ouvertes.

Dans son travail, « Place de la psychanalyse dans les institutions de soins de la psychothérapie institutionnelle. Remarques sur le lien du sujet au collectif¹⁰ », Annie Staricky a bien voulu faire retour sur son expérience à La Chesnaie, elle nous l'a transmise et a soulevé le lien du sujet au collectif, je la remercie. Bien sûr une école de psychanalyse et une institution de soins de la psychothérapie institutionnelle n'ont pas la même finalité, mais elles ont en commun dans leur conception d'être prises dans l'éthique d'un discours qui

⁸ *Lettres de l'E.F.P.*, n° 15, p. 12.

⁹ *Cf. Carnets* n° 10, mai-juin 1996.

¹⁰ *Cf. ici-même*, p. 115.

concerne le sujet de l'inconscient et son lien au collectif. Elles sont l'une et l'autre confrontées à la clinique psychanalytique.

J'ai interrogé, à partir de la clinique psychanalytique et des échanges avec d'autres membres confrontés au même point, la question de *la position du psychanalyste en institution*.

Face à l'envahissement de nouvelles classifications et à l'accroissement d'une politique bureaucratique qui manipule les sujets en termes de chiffres, comment le psychanalyste se confronte-t-il à la *polyphonie des discours* ? Comment, en endossant une position de *porte-à-faux*, en pratiquant des *écarts* entre les énoncés, maintient-il l'espace de la cure pour un enfant ?

Bernard de Goeje et Marie-Christine Nordez ont présenté le travail du groupe *Psychanalyse avec les enfants*¹¹. Bernard de Goeje a déplié les thèmes et les lectures abordés mais surtout la dimension d'ouverture de ce groupe aux membres de l'EPSF mais aussi à des personnes extérieures. Lors des rencontres préparatoires, nous avons pu repérer ce lieu clinique comme lieu de formation, un lieu où l'on s'autorise à *balbutier*, à *poser ses questions*, à chercher, un lieu parfois en lien avec le début d'une pratique.

Il faut aussi noter que ce groupe témoigne dans le cadre de l'École de ce *qu'il fabrique*, passage au public qui en retour produit des effets de formation et soutient le désir de l'analyste.

Un autre groupe de travail autour de la psychanalyse et l'institution est en cours de constitution.

Sylvain Gross a abordé le concept de *santé mentale*, venu se substituer à la psychiatrie ou à la psychopathologie et qui fait état d'un *nouveau sujet*.

Il reprend ce concept avec la loi de santé mentale proposée en Belgique et son apparition dans la mouvance des DSM successifs, concept qui se veut athéorique et s'oriente vers l'expertise des comportements.

La psychiatrie d'aujourd'hui, qu'on tente d'éradiquer en la coupant de son lien avec la clinique psychanalytique pour lui substituer la santé mentale, n'a plus guère d'autre choix que de *devoir retourner au repérage de la structure*. Lacan a toujours insisté sur l'apport de la psychanalyse à la sémiologie psychiatrique. Il y a quelque urgence à *repenser les espaces institutionnels de formation en particulier dans l'École*.

Cette question s'est ouverte dans nos échanges du dimanche matin à propos de l'enseignement, et nous pousse à *inventer ces espaces et dispositifs* qui sont partie prenante dans les formations du psychanalyste .

¹¹ Cf. ici-même, p. 103.

Je vous donne rendez-vous à la rentrée pour la prochaine séance des assises qui est déjà en cours de préparation.